


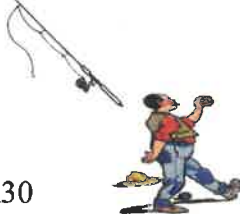



ANIMATIONS FÉVRIER 2020

- Samedi 1 Boudin de la Société de Chasse Saint Hubert - à partir de 8h
 Place de la mairie, boulangerie, passage à niveau des Rippes 
- Dimanche 2 Loto - Sou des Ecoles - Salle polyvalente - de 13h30 à 18h 
- Mardi 4 Assemblée Générale des Donneurs de Sang - Salle Polyvalente - 19h
- Jeudi 6 Boulodrome AGBI - 8 quadrettes Vétérans 3^e et 4^e divisions système Aurard - 13h30
- Vendredi 7 Café littéraire - Bibliothèque - 20h 
- Dimanche 9 Braderie pêche - Sport Humour Loisirs - Salle Polyvalente - de 8h à 16h 
- Mardi 11 Goûter des aînés - Salle Polyvalente - 14 h 
- Jeudi 13 Collecte de sang - Salle polyvalente - de 16h à 19h
- Dimanche 17 Trophée CA3B - Boules vétérans 3^e et 4^e divisions système Aurard - 13h30
- Samedi 22 Concours boules Challenge Gaudélices 16 quadrettes, 3^e et 4^e divisions en 2 tours - 8 h et 10 h
- Mardi 25 Goûter des aînés - Salle Polyvalente - 14 h

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2019

Le Conseil Municipal :

- a fait connaissance du Major Wilfrid BOISSY nouvellement nommé à la tête de la communauté de Brigades de Pont d'Ain/Poncin ;
- a renoncé à son droit de préemption pour une propriété sise 61 route du Quart d'Avard ;
- a voté diverses décisions modificatives pour clore l'exercice comptable 2019 ;
- a autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 dans la limite de 25% du montant budgétisé en 2019 ;
- a donné mandat au Président du Centre de Gestion pour procéder à une consultation en vue d'une renégociation d'un contrat d'assurance statutaire ;
- a approuvé le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier sera tenu à la disposition du public en mairie et à la Préfecture. Il sera exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et après l'accomplissement des mesures de publicité ;
- a procédé à une modification du règlement de location de la salle polyvalente. Les nouvelles prescriptions s'appliqueront tant aux particuliers qu'aux associations ;
- a fixé à compter du 1^{er} janvier 2020 le loyer de la boulangerie qui s'élèvera à 600,00 euros TTC conformément aux dispositions de mise à disposition du local définies dans la délibération du 16 mai 2019 ;
- a fait le point sur la soirée d'inauguration de la salle polyvalente ;
- a été informé que 26 colis destinés aux personnes de 80 ans et plus et qui n'ont pas assisté au repas ont été distribués par les membres du CCAS ;
- a pris connaissance de divers comptes-rendus d'assemblées générales d'associations.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal :

- a renoncé à son droit de préemption pour 3 propriétés sises :
 - « Champ Vary »
 - Hameau des Rippes
 - 4 allée du Noyer ;
- a décidé de ne pas appliquer les pénalités de retard prévues dans le marché EUROVIA pour les travaux de la liaison piétonnière étant donné que l'entreprise n'est pas responsable du retard dans ce dossier ;
- a approuvé 2 avenants pour des travaux à la salle polyvalente :
 - lot 1 : 7 984,98 euros
 - lot 7 : 1 239,76 euros ;
- a retenu les différentes entreprises qui interviendront pour la mise en conformité des bâtiments communaux (mairie, salon de coiffure, salon esthétique) au titre de l'accessibilité.

N.B. : prochaine réunion du Conseil Municipal Jeudi 20 février 2020 à 20 h 00 (séance publique)

ÉTAT CIVIL

	<u>Naissances</u>	
Clémence DELERCE		29 décembre
Gabin LASSALLE		29 décembre
Lucie RUBIN	  	4 janvier

	<u>Pacs</u>	
Maëlle UGHETTI & Valentin ADAM		20 janvier

	<u>Décès</u>	
Marlène BESSON		23 décembre

PERMANENCE POINTS INFO EMPLOI (PIE)

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse ouvre une permanence des Points Info Emploi (PIE) à Ceyzériat. Elle aura lieu **les mardis de 14h à 16h30** au pôle territorial Sud Revermont place des Anciens Combattants. La **première permanence** aura lieu **mardi 11 février**.

La Communauté d'Agglomération développe ainsi un service d'accompagnement à la recherche d'emploi qui a fait ses preuves dans d'autres communes du territoire.

Les conseillers réseau emploi (professionnels et bénévoles) proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation, de la rédaction de la candidature à la préparation de l'entretien. Ils orientent le public vers les bons interlocuteurs et leur font bénéficier de leur réseau de partenaires. L'accueil est gratuit et sans rendez-vous.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Le 1^{er} tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2020.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

En cas de second tour, celui-ci se déroulera le dimanche 22 mars 2020 aux mêmes horaires.

IMPORTANT

1. Il est rappelé que le panachage, le raturage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats entraînera la nullité du bulletin de vote.
2. Chaque électeur devra présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez effectuer cette démarche jusqu'au 7 février 2020.